

DOC. PARLEMENTAIRE No 29a

des redoutes portait 12 canons et était en ordre. La galère qui a été lancée peu après portait un canon de cuivre, calibre 24. La garnison comprenait

Officiers non inclus	{	Fusiliers..	239
		26ième Régiment..	198
		Emigrants..	18
		Volontaires..	71
		Artillerie Royale..	31
			557
		Sur les vaisseaux..	10
		Charpentiers..	
De ce nombre ont fait le service	{	En tout	

Nous avions en outre de ces hommes, ou plutôt entassés avec eux, environ 40 femmes et autant d'enfants qu'il nous a alors fallu transporter dans les forts des huttes qu'ils habitaient aux alentours et où ils avaient jusqu'alors vécu.

Le tout s'élevant à âmes logeait dans une caserne construite pour 25 hommes, une grange et une grande maison appartenant au colonel Christie et à un Monsieur Hasen. C'est autour de ces bâtisses que les redoutes ont été construites. Ce travail a été exécuté par 300 hommes employés depuis le mois de juillet.

Les hommes n'avaient ni lits, ni paille, ni couvertures, parce qu'à vrai dire 20 distribués entre 200 hommes n'est pas un nombre qu'il vaille la peine de mentionner. Des provisions et une grande quantité de couvertures en route pour Saint-Jean étaient tombées entre les mains des rebelles, et cela compte beaucoup dans un climat où les nuits de septembre et d'octobre sont aussi froides que celles des deux mois suivants en Angleterre.

17.—Vers deux heures cet après-midi, quelques bateaux ont fait leur apparition au large de la Pointe Daniel, à environ 17 milles du Fort, et de notre vaisseau de patrouille, on pouvait apercevoir une corvette, une goélette, des gondoles et un grand nombre d'embarcations diverses. Les rebelles avaient jeté l'ancre et les hommes débarquaient en chaloupe. Les gondoles avancèrent un peu et des coups de canon furent tirés à l'adresse de notre vaisseau sentinelle et des forts pendant que de notre côté nous leur envoyions des obus au moyen de la pièce d'artillerie que le capitaine Williams avait préparée pour servir de mortier.

18.—Nous avons été informés ce matin que c'est l'intention des rebelles de s'aposter à environ 2 milles en aval de Saint-Jean, à un ruisseau près duquel nous avions une redoute jusqu'à il y a quinze jours, alors que l'ennemi a fait sa première apparition à l'île aux Noix. Le lieutenant Duff fut dépêché en éclaireur avec 30 hommes et avec instruction de conduire au fort les bestiaux appartenant aux fermes environnantes. A son retour il a fait rapport qu'il avait vu environ 200 hommes de l'autre côté du ruisseau où ils se sont contruit des retranchements au moyen des pièces de bois du pont qu'ils ont brisé. Le capitaine Strong a alors été envoyé avec un détachement de 100 hommes, un officier d'artillerie avec une pièce de campagne et les volontaires. En les apercevant, les rebelles tirèrent quelques volées et s'enfuirent dans le bois. Nos gens se sont emparés d'un prisonnier blessé et ont eu un homme tué (M. X. Beaulieu, un volontaire) et deux ou trois blessés.

Après cette légère escarmouche, pendant qu'on procédait à détruire le retranchement, on fit demander au fort de nouvelles munitions qu'un officier accompagné de 20 hommes conduisit à destination. On avait à peine commencé à réparer le pont lorsqu'on entendit du bruit et un sauvage qui se montra sur la lisière du bois fut capturé par deux ou trois de nos sauvages. Il s'en suivit une décharge de mousqueterie venant de derrière les arbres et les buissons; mais nous répondîmes avec vigueur à ces coups